

Communiqué de presse Insee Hauts-de-France, le 24 septembre 2020

- En 2019, dans le tertiaire en Hauts-de-France, **72 % des établissements ayant au moins un salarié produisent moins de 60 m³ de déchets**.
- Ce volume augmente avec la taille de l'établissement. Ainsi, **61 % des établissements de 200 salariés ou plus produisent plus de 500 m³ de déchets**. Il augmente aussi en fonction du secteur d'activité. Les plus gros producteurs se situent dans le commerce, l'hébergement et la restauration, les activités spécialisées (comptabilité, ingénierie, publicité) et les administrations.
- Les déchets produits dans le tertiaire sont principalement du papier et du carton (respectivement 87 et 85 % des établissements).
- La majorité des établissements sont engagés dans la gestion de leurs déchets : 94 % d'entre eux les trient** et plus de deux établissements sur trois mènent des démarches pour les réduire.
- Plus de la moitié d'entre eux utilise les services publics pour collecter leurs déchets**. Les prestataires privés sont plus souvent sollicités par les grands établissements.

Les établissements du tertiaire des Hauts-de-France mobilisés pour le tri de leurs déchets

En 2019,
72 % des établissements du secteur tertiaire produisent – **de 60 m³ de déchets**

94 % trient
leurs déchets

Les établissements produisent
principalement
des déchets papier et carton

Les déchets  avec la taille de l'établissement et le secteur d'activités

61% des établissements de 200 salariés ou plus produisent plus de 500 m³ de déchets

commerce
hébergement et restauration
administration
activités spécialisées
(comptabilité, ingénierie, publicité)

+ de la moitié
des établissements **utilise les services publics** pour la collecte de leurs déchets



Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :



06 60 51 86 50



communication-hdf@insee.fr